



*Rivière-Ouelle*

**APPEL D'OFFRES – ENTRETIEN, DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE DES RUES,  
ROUTES ET STATIONNEMENTS**

**# AO-2025-01**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par Louis-Philippe Caron, directeur général, greffier-trésorier de la Municipalité de Rivière-Ouelle.

La Municipalité de Rivière-Ouelle requiert des soumissions pour Déneigement et l'entretien des chemins durant les hivers 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028. La longueur totale des chemins à déneiger et à entretenir est de 33.54 kilomètres.

Le déneigement et l'entretien des chemins devront se faire en conformité avec les prescriptions et les exigences contenues dans le document de soumission.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du Conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

La Municipalité se dégage de toute responsabilité quant aux frais encourus par les soumissionnaires pour la préparation des soumissions.

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site SEAO (**Avis # AO-2025-01**).

Les soumissions peuvent être acheminées par la poste ou déposées à la mairie sous pli cacheté à l'attention du directeur général, greffier-trésorier, Monsieur Louis-Philippe Caron, Municipalité de Rivière-Ouelle, au 133, route 132, Rivière-Ouelle (Québec), G0L 2C0, au plus tard le vendredi 28 février 2025 10H00 portant la mention : « AO-2025-01 SOUMISSION - DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES CHEMINS DURANT LES HIVERS (2025-2028)».

**Date d'ouverture des soumissions** : Vendredi le 28 février 2025 à 10h00.

**Octroi du contrat** : Mardi le 1er avril 2025

Donné à Rivière-Ouelle, le 13 février 2025.

Louis-Philippe Caron  
Directeur général, greffier-trésorier